

LA VIEILLE SAÔNE

un programme d'actions
pour la préserver

HAUTE-SAÔNE
AUTET

Communes : Autet, Beaujeu-Saint-Vallier-
Pierrejux-et-Quitteur et Mercey sur Saône
Surface : 136 ha • **Altitude :** 200 m



Le site de la Vieille Saône est localisé au sud de la commune d'Autet, entre Quitteur et Mercey-sur-Saône. L'accès se fait avant Autet, par la départementale D2 puis par un chemin carrossable. La mare des Prés Martelots est accessible depuis la plage du camping d'Autet.



— Périmètre de la zone d'étude
- - - Limite communale

Située au cœur d'un ancien méandre de la Saône, la Vieille Saône est un site naturel remarquable composé d'un bras mort de la Saône, de forêts, de roselières, de mares et de prairies inondables. Cette diversité de milieux alluviaux en fait un véritable réservoir de biodiversité !

Depuis 2007, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté mène des actions visant à préserver ce site en partenariat avec la Commune d'Autet et de nombreux acteurs locaux dont l'Établissement public territorial du bassin Saône & Doubs ou l'Office national des forêts (ONF).

Pourquoi intervenir ?

Une site aux multiples fonctions...

Riches et sensibles, les **milieux alluviaux** ont longtemps été considérés comme inutiles. Ils assurent pourtant une multitude de fonctions :

- Ils concourent à la **RÉGULATION DES EAUX** en jouant le rôle d'éponge (en stockant l'eau en période de crue et en la restituant en période de sécheresse).
- Ils assurent un **RÔLE DE FILTRATION ET D'ÉPURATION** de l'eau.
- Ils **HÉBERGENT UNE FAUNE ET UNE FLORE RARES ET MENACÉES**.
- Ils servent de **LIEU D'HIVERNAGE, DE LIEU DE NIDIFICATION OU DE HALTE MIGRATOIRE** à de nombreux oiseaux.
- Ils offrent des **PAYSAGES REMARQUABLES**.
- Les annexes hydrauliques (bras mort, prairies inondables et baissières) **CONSTITUENT DES SITES INDISPENSABLES POUR LA REPRODUCTION** de nombreuses espèces animales.

La Saône bénéficie d'un contrat de rivière et est intégrée au réseau européen Natura 2000, qui a pour objectif de préserver la diversité biologique européenne tout en valorisant le territoire de la Saône. La Vieille Saône est ainsi comprise dans le site Natura 2000 « Vallée de la Saône » décrit au titre des directives Oiseaux et Habitat Faune Flore, animé par l'EPTB Saône & Doubs. Ce dispositif est un réel atout pour la gestion du site puisque des contrats Natura 2000 peuvent être mis en place et que les exploitants agricoles peuvent bénéficier de Mesures agro-environnementales et climatiques.



L'hottonie des marais et la ludwigie des marais sont en forte régression sur toute la France depuis le début du XXe siècle en raison de la destruction, de la dégradation et de la régression des zones humides mais aussi de l'eutrophisation générale des milieux.



La bouvière est un petit poisson original puisqu'il pond ses œufs à l'intérieur de moules d'eau douce qui protègent les larves du poisson de ses prédateurs. La présence de cette espèce témoigne d'une bonne qualité de l'eau, elle régresse en effet partout où il y a une pollution.

Une nature exceptionnelle

En lien étroit avec le fonctionnement de la rivière Saône, le site de la Vieille Saône comporte une **mosaïque d'habitats** remarquables : bras mort ①, prairies alluviales de fauche et baissières ②, mégaphorbiaies, roselières ③, mares ④ et forêts : alluviales (saulaie, aulnaie) et sèches (chênaie pédonculée ⑤, hêtraie-chênaie à asperule odorante). La diversité de ces milieux alluviaux permet ainsi à de nombreuses espèces floristiques et faunistiques de prospérer.

Le site de la Vieille Saône présente une **flore** riche et exceptionnelle avec de nombreuses espèces patrimoniales comme le faux-nénuphar ⑥, l'hottonie des marais ⑦, la ludwigie des marais ⑧, la morène des grenouilles ou le jonc fleuri ⑨.

Le peuplement de **libellules** est directement associé à la Saône et ses annexes. Des espèces typiques des milieux aquatiques stagnants comme la libellule fauve cohabitent avec des espèces liées aux eaux à faible courant comme l'agrion de mercure ⑩ ou la cordulie à corps fin ⑪, protégées en France.

La Vieille Saône abrite également beaucoup de **poissons**, majoritairement inféodés aux eaux calmes comme la bouvière ⑫ et le brochet. Ce dernier profite de la montée des eaux en fin d'hiver pour rejoindre les prairies inondées et frayer dans les baissières.

De nombreux **oiseaux** fréquentent le site et certains s'y reproduisent. On peut ainsi y croiser la rousserolle turdoïde ⑬, qui niche dans la roselière, la pie-grièche écorcheur ⑭, espèce liée aux milieux ouverts, ou encore le pic cendré, oiseau lié aux forêts.

La rousserolle turdoïde, espèce phare du site et rare en Franche-Comté, est très sensible à l'état de la végétation lors de sa nidification : roselière dense, bonne inondation et disponibilité en tiges sèches de phragmite de diamètre important pour la construction du nid.



Un site à surveiller

La Vieille Saône et ses milieux associés restent fragiles. De nombreux facteurs ont été ou sont susceptibles de venir influencer leur bonne conservation :

- L'atterrissement progressif du bras mort de la Saône est lié à plusieurs facteurs : une dynamique naturelle d'envasement, l'existence d'ouvrages non-fonctionnels entraînant une accumulation des sédiments et la modification de la dynamique fluviale de la rivière Saône pour favoriser la navigation (augmentation du débit, stabilisation du niveau de l'eau)...
- Les milieux ouverts sur la Vieille Saône ont tendance à se fermer par enrichissement du fait de la progression des ligneux au détriment des espèces herbacées.
- Des zones humides ont été asséchées par la création de fossés et de drains.
- Certaines prairies ont été converties en culture de peupliers entraînant une perte d'habitats pour les espèces les plus patrimoniales. Grands consommateurs d'eau, ces arbres contribuent également à la diminution du niveau de la nappe alluviale.

Des actions pour la préservation du site

Les sites naturels sur lesquels intervient le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté font l'objet d'un plan de gestion. Élaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, ce document détermine pour une durée de dix ans les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...) pour préserver le site. C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux.

Ainsi, le plan de gestion pour la période 2018-2027 définit les objectifs suivants :

- 1 Maintenir et améliorer la fonctionnalité des milieux humides et aquatiques non agricoles du site
- 2 Améliorer le potentiel d'accueil du site pour la biodiversité et maintenir la richesse écologique des habitats présents
- 3 Maintenir et améliorer la richesse biologique des milieux à usage agricole du site
- 4 Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs locaux dans la gestion du site
- 5 Intégrer le site dans une gestion conservatoire à plus large échelle
- 6 Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Maintenir et améliorer la fonctionnalité des milieux humides et aquatiques non agricoles du site

Reconnexion de la Vieille Saône avec la Saône

Afin de limiter l'atterrissement du bras mort de la Vieille Saône, un projet d'envergure, abordé depuis les années 90, se concrétise peu à peu : reconnecter la Vieille Saône avec la Saône. Cette reconnexion, en améliorant la fonctionnalité du bras mort, limiterait ainsi les opérations d'entretien régulier.

Inscrit dans un contexte plus global, cet ambitieux projet fait appel à une multitude de partenariats avec les différents acteurs impliqués dans la gestion du site (Conservatoire, EPTB Saône & Doubs, commune concernées, Fédération de pêche, VNF...). Des études sur la faisabilité du projet sont en cours.

Maintien de l'intégrité de la roselière

La roselière a tendance à s'assécher ce qui peut être défavorable pour la rousserolle turdoïde. Des travaux d'entretien ont donc été réalisés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en 2013.

Une opération d'arrachage des saules et des érables negundo a permis, en abaissant le niveau du sol, d'augmenter la durée de la période d'inondation. Un entretien par coupe de rejets ligneux sera poursuivi par les agents communaux d'Autet.

Restauration des milieux humides

Une partie de la peupleraie du site a été reconvertie en milieux ouverts, dans le cadre de mesures compensatoires à la LGV Rhin-Rhône Branche Est, favorisant ainsi le retour d'habitats de prairies humides et de mégaphorbiaies.

Afin d'empêcher l'assèchement des différentes zones humides de la Vieille Saône, des travaux vont être mis en place pour neutraliser une partie des drains et fossés du site.

Des travaux de réhabilitation des baissières seront également envisagés afin de rendre celles-ci plus favorables pour la reproduction du brochet et de la bouvière.

Améliorer le potentiel d'accueil du site pour la biodiversité et maintenir la richesse écologique des habitats présents

Favoriser le vieillissement naturel des milieux forestiers

La libre évolution des milieux forestiers permet, en laissant vieillir les boisements et en conservant du bois mort sur pied ou au sol, d'augmenter la biodiversité. Le Conservatoire d'espaces naturels favorise ainsi le vieillissement naturel de la forêt de la Vieille Côte. La Commune d'Autet s'est également engagée avec l'ONF et l'EPTB Saône & Doubs à maintenir un « îlot de vieillissement » via un contrat Natura 2000 au sein du Bois de la Vaivre.



La phragmitaie d'Autet est l'une des plus grandes roselières de la Saône. Elle possède un intérêt très fort pour certaines espèces animales qui lui sont parfois inféodées comme la rousserolle turdoïde ou le râle d'eau.



Des travaux ont permis d'arracher en 2013, sur 30 ares, des saules et des érables negundo (espèce exotique envahissante) qui colonisaient progressivement la roselière.



Les fossés servent à drainer les terrains et nuisent au bon fonctionnement de la zone humide.



Les arbres morts sont encore trop souvent considérés comme sans intérêt. Ils ont pourtant de nombreuses utilités : 1/5^e de la faune forestière est tributaire du bois mort et près de 85% des champignons ! Source de nourriture, ils favorisent également la productivité de la forêt.



Une héronnière, colonie nicheuse de hérons cendrés, est présente sur les gros chênes du bois de la Vaivre. Cette zone de nidification de l'espèce est ainsi à prendre en compte dans la gestion forestière et à protéger.

Maintenir et améliorer la richesse biologique des milieux à usage agricole du site

Favoriser une gestion extensive des prairies humides

Concernant la préservation des prairies humides, des échanges ont eu lieu avec une partie des exploitants agricoles. Certaines prairies sont déjà gérées de manière extensive (fauche tardive, apports de fertilisants limités, pâturage extensif, etc.). La mise en place de partenariats avec les agriculteurs sera poursuivie.

Maintenir l'intégrité de la mare des Prés Martelots

La préservation de la mare des Prés Martelots est réalisée en concertation avec l'exploitant agricole. L'entretien actuel de celle-ci (crues régulières de la Saône, piétinement et abrutissement par le bétail) semble être suffisant et adapté pour le maintien des espèces patrimoniales présentes.

Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs locaux dans la gestion du site

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation des sites naturels. Des animations et des réunions d'informations à destination des élus, des acteurs locaux et des habitants sont organisées. A travers ces contacts réguliers, des partenariats avec des acteurs locaux ont pu voir le jour.

Intégrer le site dans une gestion conservatoire à plus large échelle

L'action du Conservatoire sur ce site s'inscrit dans un contexte plus global de conservation, notamment vis-à-vis du projet de reconnexion de la Vieille Saône avec la Saône. Des démarches d'animation foncière seront réalisées.

Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Des suivis d'espèces de flore, de faune et de l'évolution des milieux sont mis en place afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre.



La création de mares au sein de l'ancienne peupleraie permettra de constituer des nouveaux points de vie pour les amphibiens et les libellules. D'autres mares en contexte forestier nécessitent des travaux d'entretien (curage, remise en lumière).



Afin de sensibiliser les habitants et les visiteurs à la protection de la nature, deux panneaux ont été mis en place : l'un présentant le site, l'autre informant sur les travaux réalisés lors de la restauration de la roselière.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion, de suivis ou d'animations.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respectez la propriété privée.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Contact :

Tatiana Morvan • Chargée d'études
tatiana.morvan@cen-franchecomte.org
Tél. 03 81 53 04 20

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franchecomte.org •  



Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté

Les actions sont réalisées sur ce site avec le soutien financier de :



En partenariat
avec :

La commune
d'Autet

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis plus de vingt-cinq ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 29 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 900 salariés et plus de 11 000 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 3 000 sites couvrant 154 000 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franchecomte.org

Adhérez !

L'action du Conservatoire est avant tout une démarche citoyenne en faveur de la protection des milieux naturels. En adhérant à l'association, en participant aux chantiers de bénévoles ou aux suivis, vous soutenez et encouragez nos missions et devenez alors acteurs de la préservation du patrimoine naturel de Franche-Comté.